

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN CHAMPAGNE

-----  
MAIRIE de  
TILLOY ET BELLAY  
51460



TILLOY ET BELLAY, le 25 novembre 2020

## COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

---

### En présence de

M. Christian CARBONI, Maire, Mme Angélique CHASSAING, MM. Pascal CACHIER, Freddy LALLEMANT, Florian LE ROUX, Jean Baptiste MICHEL, Christophe TESTI, Didier THUAU.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mmes Mélissa PARISOT, Marie DAVERDON et M. Olivier RAGOULLIAUX

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 19h07.

Mme Angélique CHASSAING est nommée secrétaire de séance.

---

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

M. le Maire demande si l'assemblée approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent :

Le compte rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

---

### DÉLIBÉRATION TVA – BUDGET LOTISSEMENT

M. Christian CARBONI explique à l'assemblée que cette délibération comptable actera le fait que le budget du lotissement est assujéti à la TVA.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 11 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

---

### DÉLIBÉRATION RÈGLEMENT DU LOTISSEMENT

M. Christian CARBONI rappelle les modifications demandées lors de la réunion avec M. François BRETON et donne lecture de celles-ci.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote pour approbation du règlement :

Vote : POUR : 10 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 1 M. Jean-Baptiste MICHEL.

---

### DÉLIBÉRATION PLAN DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire présente au conseil le plan modifié, 10 lots au lieu de 11. Les lots sont plus grands, un chemin piéton tracé de la RD3 jusqu'à la bande arrière.

M. Florian LE ROUX demande s'il y a de nouveaux éléments pour la défense incendie. M. le Maire répond que non, soit une bâche sera posée sur l'aire du milieu (retournement) soit sur la bande arrière ou enfouie sous l'espace vert dans le prolongement de la rue, avec une voirie spéciale ou encore enfouie dans l'angle.

En restant de ce côté, un tuyau pourrait être amené au bord de la RD3 pour inclure une partie du périmètre à droite.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote pour approbation du plan :  
Vote : POUR : 9 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 2 MM. Jean-Baptiste MICHEL et Florian LE ROUX.

---

## DÉLIBÉRATION APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION SPL-XDEMAT

---

M. le Maire rappelle sommairement l'utilité du logiciel et le fait qu'il y ai un rapport de gestion à valider. Lecture est faite du rapport de gestion de SPL-XDEMAT.

M. le Maire demande aux conseillers si, après la lecture du rapport, ils ont des remarques à faire ?  
Personne n'a de remarques.

M. le Maire propose de passer au vote pour l'approbation du rapport de gestion :  
Vote : POUR : 11 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

---

## POINTS DIVERS

---

M. Christian CARBONI informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Boulangerie :

M. et Mme DELANERY déclinent l'offre de faire dépôt de pain dans leur boutique. Le magasin est trop petit et pas adapté. Le neveu de M. BIETH n'est pas intéressé par la reprise de la boulangerie ou l'ouverture d'un dépôt de pain dans les anciens locaux de celle-ci. Il a un projet d'aménagement personnel pour ce lieu.

Le Maire explique que d'autres communes sont dans le même cas, et vont faire appel à une start-up nommée « baguette-box » qui propose la livraison de pain par un dépôt dans une box louée au mois.

M. le Maire, indique qu'il est également possible d'installer un distributeur à casiers qui nécessiterait un abri, une assurance et un branchement électrique.

M. Didier THUAU propose de faire un tour de table pour que chacun donne son avis sur le sujet.

M. Freddy LALLEMANT dit qu'il faut penser surtout aux anciens qui n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer.

M. Florian LE ROUX demande si une tournée est prévue avec le boulanger de St Rémy ?

M. le Maire répond qu'ils ne sont pas intéressés par des tournées de vente, mais qu'ils sont prêts à alimenter un distributeur ou un dépôt.

M. Jean-Baptiste MICHEL propose de mettre en place un service de livraison pour quelques temps afin de voir comment ça se passe. Le nombre de baguettes serait fixé sur réservations, avec un dédommagement de la commune possible pour la boulangerie ou la personne qui livrerait le pain.

Après discussions, il est décidé que MM. THUAU et TESTI s'occuperont de mettre cette démarche en place. La commune est prête à dédommager le service provisoire pour une durée de 3 mois au plus et pour une enveloppe maximale définie. Une solution pérenne doit cependant être trouvée.

- Cimetière :

Comme prévu, la haie arrière a été arrachée, le portillon est en rénovation chez ALBISSER, et le Christ est en rénovation également. Du sédum (plante couvrante) a été planté en inter tombe sur une partie du cimetière. Nous verrons l'évolution de cette plantation dans le temps, pour à terme en recouvrir le sol entre toutes les tombes suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

La porte de l'église est démontée et est en cours de réfection. Beaucoup de pièces sont à changer, la Communauté de communes prend en charge le coût de la rénovation. La porte latérale est repeinte.

M. Pascal CACHIER ajoute que quelqu'un est intervenu sur le toit.

M. le Maire précise qu'effectivement une rive s'était arrachée sous l'effet du vent, l'entreprise PETIT de Suippes l'a replacée et a remplacé également plusieurs éléments défectueux de la toiture.

- Décorations de Noël :

La commission y travaille, la peinture est achetée pour les différentes décorations imaginées. Il faudra fixer une date pour mettre en route.

- Plan Communal de Sauvegarde :

La commission s'est réunie et a repris le dossier en cours à sa charge.

L'objectif est que ce dossier soit terminé fin juin 2021.

- CCID :

La liste proposée a été validée par le Préfet.

- Travaux Comcom (gravillonnage) :

Les travaux sont repoussés, il n'y a pas de nouvelle date prévue pour l'instant.

- Carte déchèterie :

Plusieurs personnes du village n'ont toujours pas fait la demande pour obtenir la carte d'accès. M. le Maire dit que cela n'est pas normal.

La demande de carte peut être effectuée par mail ou par courrier, non pas pour surveiller qui fait quoi ou prouver que la personne est habitante du village, mais pour comptabiliser les déchets et prouver que la déchèterie fonctionne, qu'elle est utile et qu'elle doit rester en place sur notre territoire.

- CCAS :

Les paniers à distribuer aux anciens sont en cours d'élaboration.

- Commission environnement :

Après un tour du village par la commission, il a été constaté que les bordures de trottoirs sont presque toutes nettoyées. Il y a quelques réparations à faire sur les trottoirs.

M. le Maire propose de mettre de l'enrobé à certains endroits, notamment aux lieux de passages des véhicules.

M. Florian LE ROUX estime que cela risque d'être du rafistolage qui ne va pas durer dans le temps.

M. Freddy LALLEMANT ajoute qu'il faudra penser un jour à l'enfouissement.

M. le Maire répond que si on parle enfouissement sur la route nationale, ce n'est pas du tout le même coût, mais qu'il est peut être nécessaire de faire des points à temps.

M. Didier THUAU précise qu'effectivement cela donnerait un aspect plus propre, l'état n'est pas catastrophique mais il faut faire quelque chose.

M. le Maire dit que la communauté de communes prend en charge une petite partie des trottoirs.

M. Florian LE ROUX dit qu'il faut relativiser, que certains n'ont pas de trottoir.

M. Didier THUAU indique que la commission propose la mise en place de gros pots de couleur à la place des gros cailloux.

M. le Maire demande à ce que le coût soit chiffré afin de le proposer en Conseil et de le prévoir au budget 2021.

- Urbanisme :

A la Communauté de communes, un étudiant en master urbanisme a fait une synthèse sur les 16 villages.

Son travail mérite d'être présenté dans les communes, car il appréhende d'un œil nouveau et différent les multiples espaces publics. M. le Maire va lui demander de venir faire une présentation au Conseil.

- École :

M. le Maire donne la parole à M. Christophe TESTI.

M. Christophe TESTI indique que le premier conseil d'école a eu lieu, il a été fait en visioconférence. Un projet pédagogique a été choisi sur le thème des jeux d'échecs.

Les travaux à venir (cantine et périscolaire) sont prévus par lots. La première tranche va être votée la semaine prochaine. Un conseil syndical est fixé au 2 décembre 2020.

- Lotissement :

Des arbres ont été coupés en vue de la préparation du terrain. Cela a été vu entre M. JANIN et M. LOUIS qui récupèrera le bois. M. le Maire dit qu'ainsi le coût de 3000€ prévu sur le prix objectif par la MOE sera économisé.

La signature de l'achat du terrain est en cours.

Un nouveau courrier de la famille BRAYER est arrivé en Mairie. M. le Maire en donne lecture, ainsi que de la réponse faite.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions ou des observations. Personne ne prenant la parole, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

---

La séance est levée à 21h21.

---